Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 04/03/2020 à 14h42
Réference de l'AR : 002-210201604-20200302-d2020_040-DE

SC 17

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de l'AISNE
ARRONDISSEMENT de LAON
CANTON de CHAUNY
COMMUNE de CHAUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 mars 2020

L'an deux mille vingt, le 2 mars à 19 heures, les Membres du Conseil Municipal de la Ville de CHAUNY se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation de M. le Maire, adressée le 25 février 2020 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : M. LALONDE, Maire.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents :

Jean-Pierre LIEFHOOGHE
Charline LEROY
Catherine GAUDEFROY
Jean-Pierre CAZE
Yves VALLERAND
Régis LAPERSONNE
David TELATYNSKI
Nicole VENNEMAN
Michel KRIF
Françoise LACAILLE
Didier DEJOYE
Josiane GUFFROY
Marie-Annick BLITTE
Cécile GAVEL
Catherine LEFEVRE
Florence PLATEAUX
Carole BARTHELEMY
Gwenaël NIHOUARN
Robert GERARD
Alban DELFORGE
Nabil AÏDI
Brigitte FIAN
José BEAURAIN
Dany THIESSET
Jean-Pierre GUIOT
Francis HEREDIA
Mario LIRUSSI
Sylvia AGATI

Mandat de procuration : M. YOUSSEF à Mme LEROY ; Mme DEFRUIT à M. LIEFHOOGHE ; Mme REES à M. VALLERAND
Absente : Mme PHOYU
Secrétaire de séance : Mme LEFEVRE

Assistaient à la séance en application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :
Mme LAPEYRIE Agnès, Directrice Générale
Mme BRULE Sandra, Directrice Générale Adjointe
M. LEFEBVRE Laurent, Directeur des Services Techniques
Mme FRANCOIS Isabelle, Attachée

Membres présents.....29
Absents ayant donné mandat de procuration.....03
Absente 01
Votants.....32

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 04/03/2020 à 14h42
Réference de l'AR : 002-210201604-20200302-d2020_040-DE

Délibération 2020 - 040

17 - AISNE PARTENARIAT VOIRIE - APV (EX FDS) – PROGRAMME 2020 - DEMANDE DE SUBVENTION

Par délibération du 9 novembre 2017, la Ville de CHAUNY a adhéré au programme Aisne partenariat Voirie (APV).

Dans le cadre de l'élaboration du programme de travaux sur les voies communales subventionnées par le Conseil Départemental au titre du dispositif Aisne Partenariat Voirie, il convient d'établir la liste des travaux à inscrire au programme 2020 :

Enduits superficiels :

Type de travaux et voie	Superficie en m2	Montant des travaux TTC en €	Montant des travaux HT en €	**Subvention attendue en € (40 %)**
Rue Paul Doumer	3650	87 000.00	72 500.00	**29 000.00**
Rue Journel – 3ème partie (entre le boulevard de Bergheim et l'avenue Victor Hugo)	1500	33 000.00	27 500.00	**11.000.00**

Aménagement de voirie :

Type de travaux et voie	Superficie en m2	Montant des travaux TTC en €	Montant des travaux HT en €	Montant des travaux subventionnables	**Subvention attendue en € (40%)**
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	3520	820 000.00	683 333.33	123 000.00	**49 200.00**

Vu l'avis favorable de la commission des travaux et de l'urbanisme et de la commission des finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte le programme APV 2020 tel que présenté ci-dessus,
- Fait sien le plan de financement proposé,
- Sollicite les subventions auprès du Conseil Départemental, la Ville s'engageant à affecter à ces travaux les sommes nécessaires,
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir les formalités subséquentes ; les crédits seront inscrits au budget 2021

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Certifié exécutoire,
Chauny, le 4/3/2020
Par délégation du Maire,
La Directrice Générale,

Agnès LAPEYRIE.

Pour extrait conforme,
Affiché le 5 mars 2020
Le Maire,

Marcel LALONDE.